DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire. Une carte d'identité sera exigée à l'entrée de la Cour Européenne des droits de l'Homme.

LIEUX DES JOURNÉES

8 SEPTEMBRE

Cour Européenne des droits de l'Homme Allée des droits de l'homme - Strasbourg Salle de la presse

Contact: fr3241-contact @unistra.fr



9 SEPTEMBRE

MISHA 5 allée du général Rouvillois - Strasbourg Salle de conférences

















PÉRIMÈTRES

L'EUROPE SOCIALE

8-9 septembre 2017





Il était traditionnellement évoqué une dimension sociale de l'Union européenne, dont la portée certes variait en fonction des majorités politiques au sein des États et des orientations de la Commission européenne, mais qui contribuait à forger la spécificité du modèle social européen. Les évolutions du système normatif de l'Union, l'élargissement à de nouveaux États membres et les crises économiques ont modifié profondément la teneur de la politique sociale européenne et les méthodes d'intégration en matière de droit du travail notamment. Les États de l'Union européenne ne partagent plus la même approche ni les mêmes attentes. Leurs citoyens sont de plus en plus nombreux à rejeter l'hégémonie du marché et la concurrence généralisée qu'elle impose au détriment des nouvelles solidarités restant à inventer. Plus récemment, le « Brexit » fait vaciller l'ensemble de l'édifice européen, mais dessine dans le même temps un nouvel espace pour le droit social européen.

Face à une acception du (droit) social au prisme de l'économie de marché, les espoirs se portent vers le Conseil de l'Europe. Outre

le Comité européen des droits sociaux, qui tente de consolider sa fonction de gardien des droits sociaux, la Cour européenne des droits de l'Homme est davantage sollicitée. Doit-on entendre son intervention comme un rééquilibrage en faveur des droits sociaux face aux libertés économiques ou comme la tentative de construire un nouveau maillage des droits ?

Les politiques européennes interagissent avec celles des instances mondiales, mais il ne s'agit pas de s'intéresser uniquement aux actions des organisations interétatiques, aux acteurs publics. Face au déficit démocratique des uns et au besoin de renouvellement des autres, l'accent doit être placé également sur les initiatives des organisations privées de défense des intérêts collectifs et des firmes mondiales. L'Europe, qui accueille de nombreux sièges sociaux de multinationales, est-elle porteuse de modèles exportables véhiculés par des instruments nouveaux ? Est-elle capable de dépasser la confrontation de ses deux organisations et proposer des convergences nouvelles au service des valeurs humanistes qui ont fondé leur création?

Journée du 8 septembre 2017

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (SALLE DE PRESSE)

▶ 9h15 : Discours d'ouverture

Guido Raimondi, Président de la Cour européenne des droits de l'homme

9h30 : Les cinq figures de l'homme au travail en Occident

Pierre Musso, Professeur à l'Université de Rennes II et à Télécom ParisTech

▶ 10h00 : Séance introductive

Sjoed Feenstra, Direction Générale emploi affaires sociales de la Commission européenne

Le Conseil de l'Europe, artisan d'une « autre » Europe sociale ?

10h30 : La charte sociale européenne et le comité européen des droits sociaux

Petros Stangos, Membre du Comité européen des droits sociaux

▶ 11h00 : La Convention européenne des droits de l'homme et l'Europe sociale

Branko Lubarda, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Discussion avec les participants

12h Déjeuner libre

Les nouvelles frontières du droit social de l'Union européenne

▶ 14h00 : L'argument social dans les négociations sur le Brexit Catherine Barnard, Professeur à l'Université de Cambridge

▶ 14h30 : L'argument social dans le positionnement des « nouveaux » États membres vis-à-vis de l'UE

Joanna Unterschütz, University of Business and Administration in Gdynia, Poland

Discussion avec les participants

15h30 : Pause

L'internationalisation du droit social européen

▶ 15h45 : Les droits de l'homme au travail et les entreprises transnationales

Grégory THUAN dit DIEUDONNE, Représentant de l'Association des Avocats européens au Conseil de l'Europe

▶ 16h15 : Les accords transnationaux des entreprises européennes et leur articulation avec les systèmes normatifs internationaux

Mathilde Frapard, docteure en droit

▶ 16h45 Le rôle des partenaires sociaux dans la construction d'une nouvelle Europe sociale

Georgios Dassis, Président du Comité économique et social européen

Discussion avec les participants

> 17h30 Clôture de la première journée

MATINÉE DU 9 SEPTEMBRE 2017

MISHA (SALLE DE CONFÉRENCES)

9h00 : Introduction générale de la matinée d'échanges sur les perspectives de l'Europe sociale

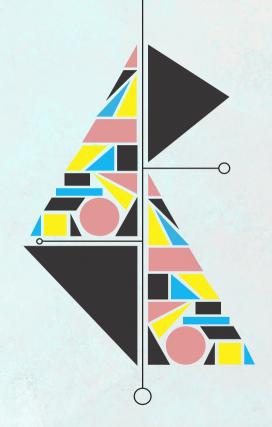
En présence de Jean-Paul COSTA, Ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme et Stefan CLAUWAERT, Chercheur senior à l'ETUI (Institut syndical européen), représentant de la Confédération européenne des syndicats au Conseil de l'Europe

> 9h30-10h45 1ère partie : Approches thématiques

Discussion avec les participants

11h00 : Pause

▶ 11h15-12h30 : 2ème partie : Approches transversales



12H45 : CLÔTURE DES RENCONTRES